



L'Appel du collectif Droits humains

DROITS HUMAINS POUR TOU-TE-S !

Nous demandons que l'expression « droits de l'Homme » soit immédiatement supprimée de la terminologie officielle des instances et des institutions de la République Française pour être remplacée par l'expression « droits humains ».

Qu'importent les questions de vocabulaire ? La légitimité dont bénéficient les termes employés par les pouvoirs publics leur confère un poids tout particulier. Le choix de l'expression « droits de l'Homme » a d'emblée signifié l'infériorité et l'exclusion du genre féminin : la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 ne s'appliquait pas aux femmes. Luguée par une tradition de discrimination machiste qu'il convient de combattre plutôt que de perpétuer, cette expression continue d'invisibiliser les femmes, leurs intérêts et leurs luttes.

En adoptant l'expression « droits humains », la France se mettrait en conformité avec les recommandations européennes et internationales sur la question. Elle rejoindrait plusieurs pays francophones (le Canada, la Suisse, Haïti...) ainsi que l'ensemble des autres nations du monde qui parlent de « droits humains » plutôt que de « droits de l'Homme ».

L'adoption de cette réforme par les institutions de la République Française rejaillirait sans doute sur les usages prévalant ailleurs, dans les discours médiatiques, le langage scolaire ou les messages commerciaux. Il est temps pour la communauté francophone dans son ensemble de prendre acte de la réalité des discriminations qui s'exercent contre les femmes et de modifier la langue française en conséquence pour ne plus qu'elle y contribue.

Signatures, date :

Contacts de la personne référente (e-mail et téléphone) :



Le collectif Droits humains rassemble des actrices et acteurs de la société civile engagés pour l'abandon de la terminologie « droits de l'homme » au profit de « droits humains ». Rendez-vous le **7 avril 2015** pour poursuivre la mobilisation !

Plus d'infos sur la campagne : droitshumains.fr